

## Programme PRO-SMEn

# Lorient Agglomération récompensée pour sa gestion de l'énergie sur son centre de recyclage et de valorisation des déchets ménagers

Via son ambitieux programme national de financement PRO-SMEn dédié aux entreprises et collectivités, ATEE (Association Technique Énergie Environnement) a remis une prime de 40 000€ à Lorient Agglomération. Cette prime récompense la mise en place d'un Système de Management de l'Énergie conforme à la norme ISO 50001 sur le territoire. Grâce à cette initiative, le territoire a réduit significativement ses consommations d'énergie liées aux activités industrielles de traitement des déchets qui représentaient son premier poste de dépenses énergétiques. Un bilan positif qui renforce une politique environnementale de référence menée sur le long terme.

Près de 80% de la consommation énergétique totale de l'Agglomération étant utilisée pour les services industriels dont en particulier le traitement des déchets, les efforts menés via le système de management ISO 50001, se sont principalement concentrés sur une gestion efficiente des dépenses énergétiques de ses unités de traitement et de valorisation des déchets.

*« Après un premier audit nous avons observé que le plus gros consommateur des services industriels du territoire était son centre de recyclage et de valorisation des déchets ménagers. Nous avons donc décidé de nous y pencher en priorité en mettant en oeuvre la certification ISO sur ce plus gros poste de consommation »* explique Laurent Le Devedec, responsable énergie de Lorient Agglomération.



Cette certification a pour spécificité d'être multi-sites et multi-acteurs avec trois exploitants différents sur le centre de tri, la station d'épuration, l'usine de traitement biologique et le centre d'enfouissement des déchets.

*« Avec l'adoption de la norme ISO 50001, Lorient Agglomération s'est engagée dans une démarche vertueuse et pérenne qui porte déjà ses fruits, souligne Daniel Cappe, Vice-Président de l'ATEE. Le Programme PRO-SMEn a été créé pour soutenir financièrement la mise en place de la norme dans les organisations et nous constatons que les collectivités territoriales sont de plus en plus nombreuses à*

*s'intéresser à la certification ISO 50001 de leurs équipements (bâtiments, éclairage public, gestion des déchets...)." "*

Suite à des audits énergétiques réalisés sur l'ensemble de l'activité traitement et valorisation des déchets, Lorient Agglomération a défini un plan d'actions pour réduire significativement les consommations d'énergies de ces installations :

- Remplacement de 400 ampoules classiques par des LED dans l'usine de traitement biologique et dans le centre de tri, réduisant la consommation par deux.
- Récupération d'énergie et de chaleur sur les compresseurs du centre de tri et de la station d'épuration pour chauffer les cabines de tri où opèrent les agents.
- Optimisation du pilotage des installations de tri mécano-biologiques sur l'unité de traitement biologique des ordures ménagères résiduelles.
- Création d'une unité de valorisation du biogaz sur l'ancien centre d'enfouissement.
- Mise en place de centrales photovoltaïques qui fournissent 50% de la consommation du centre de tri.

Lorient Agglomération a ainsi mené une politique énergétique plus efficiente et surtout plus économique, dépassant les objectifs initiaux. L'audit périodique de surveillance prévu par la norme ISO 50001 a mis en évidence que l'objectif de réduction de 20% a été non seulement atteint, mais aussi dépassé avec un an d'avance. L'économie d'énergie est significative :

- 31% sur l'unité de traitement biologique,
- 22% sur le centre de tri,
- 27% sur l'installation de stockage des déchets non dangereux (ISNDN) de Kermat.

*“Le caractère remarquable de ce programme est l'amélioration continue menée par les services énergies de Lorient Agglomération, explique Marc Bouisset, consultant de APAVE, l'organisme certificateur. Et en particulier les investissements menés sur le long terme sur l'ensemble du site, depuis l'usine de traitement des ordures ménagères jusqu'à la zone d'enfouissement des déchets”.*

La démarche de Lorient Agglomération s'inscrit dans la vision stratégique de la collectivité pour relever le défi climatique et viser l'excellence en matière de valorisation et de traitement des déchets. Dans cette dynamique d'amélioration continue, la mise en place d'un Système de Management de l'Énergie est une étape qui fait suite à de nombreuses initiatives pour développer l'énergie verte sur son territoire : chaufferie bois, centrale solaire sur le toit d'un ancien blockhaus, etc.

*« Consciente de sa forte responsabilité en matière de transitions écologique et énergétique, Lorient Agglomération s'était fixée comme objectif, la réduction de 20 % des consommations énergétiques sur l'ensemble des activités de traitement et valorisation des déchets en 4 ans. Un défi aujourd'hui relevé, notamment, grâce à la mise en place d'un Système de Management de l'Énergie conforme à la norme ISO 50001 et qui nous encourage, en s'appuyant sur notre nouveau Plan climat-air-énergie territorial, à aller, ensemble, dès à présent, plus loin, pour la planète »* précise Norbert Métairie, Président de Lorient Agglomération.

<sup>1</sup> Territoire à énergie positive pour la croissance verte

## **A propos de l'Association Technique Energie Environnement (ATEE) et de PRO-SME**

L'objectif de l'ATEE est de promouvoir la maîtrise de l'énergie dans les entreprises et les collectivités. Depuis sa création, en 1978, l'ATEE œuvre pour inciter les organisations à adopter des mesures permettant d'améliorer leur performance énergétique.

Porté et géré par l'ATEE, PRO-SME est un programme national qui incite les entreprises et les collectivités à mettre en place un Système de management de l'énergie certifié ISO 50001. Une prime égale à 20% des dépenses énergétiques annuelles des sites certifiés est attribuée sur présentation du certificat ISO 50001 obtenu. Un règlement décrit les conditions d'octroi de la prime qui va jusqu'à 40.000 euros.. [www.pro-smen.org](http://www.pro-smen.org)

**La norme internationale ISO 50001** guide les entreprises et collectivités, quel que soit leur domaine d'activité, dans une démarche globale d'amélioration de leur performance énergétique qui leur permet de réaliser des économies d'énergie durables tout en limitant leur empreinte carbone. Conçue selon les mêmes principes que l'ISO 14 001 dont l'objectif est de limiter tous les types d'impacts environnementaux, l'intégration des deux systèmes de management est donc aisée à réaliser.

### **Contacts presse - Oxygen RP**

Christelle Roignant - [christelle@oxygen-rp.com](mailto:christelle@oxygen-rp.com) - 06 83 81 61 61

Marjorie Gandon - [marjorie.g@oxygen-rp.com](mailto:marjorie.g@oxygen-rp.com) - 06 69 18 32 88